Plateforme observation sociale et médico-sociale

Pays de la Loire

Lettre électronique n° 9 – avril 2016

LA VIE DE LA PLATEFORME

L'animation de la plateforme d'observation sociale était jusqu'à présent assurée par le CREAI et l'ORS. Cette convention arrivant à son terme, de nouvelles modalités sont en voie de construction pour continuer le travail mené par la plateforme.

Les groupes de travail « hébergement logement » et « vie associative » restent actifs. Des réunions seront programmées.

La plateforme assurait son analyse des données au plan départemental de lutte contre la pauvreté, au plan territorial pour le diagnostic en cohésion sociale et travail sur le service civique en Pays de la Loire.

VEILLE DOCUMENTAIRE

Cohésion sociale

Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité
Insee premier n° 1585, mars 2016, 4 pages

Globalement, en France, les jeunes filles réussissent mieux leurs études, les hommes occupent plus souvent un poste à la hauteur de leur niveau de diplôme, les femmes prennent davantage les transports en commun pour se rendre à leur travail… D'une région à l'autre, une différence entre femmes et hommes sur l'inégalité variable. En Bretagne, et dans une moindre mesure dans les Pays de la Loire, les écarts de réussite scolaire entre filles et garçons sont plus faibles que les moyennes en sortie et baisse des filles. Et dans ces deux régions, les décrochés de l'enseignement des filles figurent parmi les meilleurs du pays. Par exemple, le taux de décrochés au baccalauréat de 2014 y est supérieur à celui observé à 20 % pour les filles et à 34 % pour les garçons, alors qu'en France, il est de 22 % pour les filles et de 31 % pour les garçons. Les bonnes performances scolaires dans ces deux régions permettent-elles de pallier aussi de faibles inégalités entre les actifs, les garçons réussissant moins relativement à ceux des autres régions.
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=18&nbeg=oui

Prestations sociales : les personnes éligibles sont-elles les mieux informées ?
Drees, Études et Résultats, n° 934, mars 2016, 6 pages

Selon la Baromètre d'opinion de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), au moins 80 % de la population a déjà entendu parler des allocations familiales, des aides au logement, du Revenu social d'activité (RSA) ou de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Plus de la moitié des Français déclarent même savoir précisément à qui ces prestations s'adressent. À l'inverse, peu d'une personne sur deux connaît de quoi l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) ou l'Aide médicale d'État (AME). La connaissance des prestations varie selon les groupes sociaux : elle est moins élevée chez les hommes, les ouvriers, les jeunes et les plus de 70 ans. Les publics cibles d'une prestation sociale mieux informés que l'ensemble de la population. Toutefois, une plus significative de ses bénéficiaires indique ne pas en connaître précisément les critères d'attribution. Parmi les 27 % des plus modestes, les personnes qui se déclarent savoir qui peut bénéficier du RSA ou de la CMU-C, mais n'en ont en tête d'une personne sur trois seulement pour le Prime pour l'emploi (PPE) et d'une personne sur dix pour l'ACS.
http://www.sos-net.eu/fr/pages/3-999-publication.pdf

Les bénéficiaires du RSA : situation au 31 décembre 2015
Pôle Emploi Pays de la Loire, Statistiques et indicateurs, février 2016, 4 pages

Fin décembre 2015, 16,1 % des demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C bénéficiaient du Revenu de solidarité active (RSA). La majorité de ces bénéficiaires (79,2 %) sont des droits payables (Parmi ces droits payables, 61,3 % des demandeurs d'emploi sont perçus du "RSA socle". Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C bénéficiaires du RSA a progressé de 10,2 %. 52,7 % des bénéficiaires du RSA sont des femmes, 40,1 % sont des employés qualifiés et 24,7 % des employés non qualifiés. D'une manière générale, des niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. La nationalité des hommes, les secteurs d'activité et l'ancienneté inscrite d'activité sont des critères des plus recherchés par les bénéficiaires du RSA. Au sein de la région, la Mayenne et Loire et la Sarthe enregistrent le plus grand